
Décision n° 2018-11

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Alexandra DONNY, directrice générale adjointe

Article 3 : PERIMETRE

Alexandra DONNY reçoit délégation générale de signature en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général.

Alexandra DONNY reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs au fonctionnement courant du GIP Resah et notamment, ceux relatifs à la gestion des ressources humaines et aux opérations d'engagement, liquidation ou mandatement.

Article 4 : EFFET

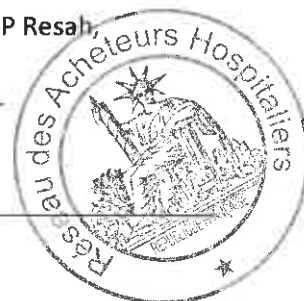
La présente délégation prend effet à compter du 19 novembre 2018.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 12 novembre 2018 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2020-03

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Charles-Edouard ESCURAT, directeur général adjoint

Article 3 : PERIMETRE

Charles-Edouard ESCURAT reçoit délégation générale de signature en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général.

Charles-Edouard ESCURAT reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux activités de centrale d'achat et de conseil.

Article 4 : EFFET

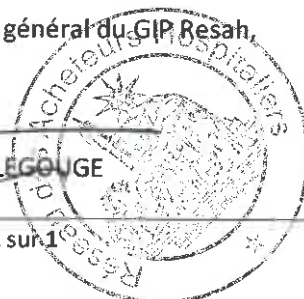
La présente délégation prend effet à compter du 2 mars 2020.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 2 mars 2020 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2021-08

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah. **Elle annule et remplace la décision 2021-03.**

Article 2 : DELEGATAIRES

- Aurélie BARRE, juriste
- Laurence BERTRAND, pharmacien filière dispositifs médicaux stériles
- Jean-Michel DESCOUTURES, pharmacien, filière médicaments
- Angélique DIZIER, adjointe à la directrice des affaires juridiques liées à la commande publique
- Charles-Edouard ESCURAT, directeur général adjoint
- Coffi GNANGUENON, directeur des achats
- Guillaume HEBERT, pharmacien, filière dispositifs médicaux stériles
- Maryline KAUSS, pharmacien, filière fluides médicaux
- Anne-France MOTTE, pharmacien, filière dispositifs médicaux stériles
- Virginie SCHIRMER, directrice des affaires juridiques liées à la commande publique

Article 3 : PERIMETRE

Angélique DIZIER, Charles-Edouard ESCURAT, Coffi GNANGUENON et Virginie SCHIRMER reçoivent délégation pour signer tous les actes passés par le Resah agissant en tant que centrale d'achat.

Laurence BERTRAND, Jean-Michel DESCOUTURES, Guillaume HEBERT, Maryline KAUSS et Anne-France MOTTE reçoivent délégation pour signer tous les actes passés par le Resah agissant en tant que centrale d'achat, hors conventions de service d'achat centralisé, dans le cadre de leurs filières d'achat respectives.

Aurélie BARRE reçoit délégation pour signer les actes d'engagement des marchés subséquents mono-attributaires, les avenants aux accords-cadres et aux marchés subséquents et les certificats administratifs dans le cadre des filières « bâtiment » et « énergie ».

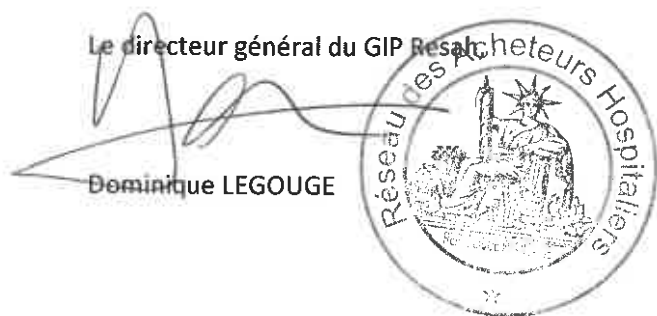
Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du **5 novembre 2021** et prend fin le **31 décembre 2022**. Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin, notamment au travers de sa publication sur le site internet www.resah.fr.

Fait le 14 décembre 2021 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah

Dominique LEGOUGE



Décision n° 2021-09

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah et ordonnateur du GIP.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Alexandra DONNY, directrice générale adjointe
- Charles-Edouard ESCURAT, directeur général adjoint
- Sylvie PATIE, directrice des affaires économiques et financières
- Delphine JANIN, directrice de la relation adhérents
- Lucio PUNTURO, responsable administration des ventes
- Emmanuelle GARY, responsable des ressources humaines

Article 3 : PERIMETRE

Alexandra DONNY, Charles-Edouard ESCURAT et Sylvie PATIE reçoivent délégation pour signer tous les actes relatifs à l'exécution des recettes et des dépenses du budget du GIP Resah, y compris ceux relatifs à l'activité de centrale d'achat grossiste, aux ressources humaines et à l'investissement.

Delphine JANIN reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux recettes du GIP Resah relevant de l'activité de centrale d'achat intermédiaire, y compris ceux relatifs à l'adhésion à la centrale d'achat, et à l'accès aux services d'achat centralisé. Elle reçoit également délégation pour signer tous les actes relatifs aux recettes d'adhésion au GIP.

Lucio PUNTURO reçoit délégation pour signer tous les actes relevant de l'administration des ventes de la centrale d'achat agissant comme grossiste, notamment les conventions de service d'achat centralisé, les commandes d'achat/bons de commande et les commandes de vente/titres de recettes.

Emmanuelle GARY reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs à l'exécution des recettes et des dépenses relatives aux ressources humaines, notamment les éléments relatifs à la paie et aux charges associées et aux services généraux.

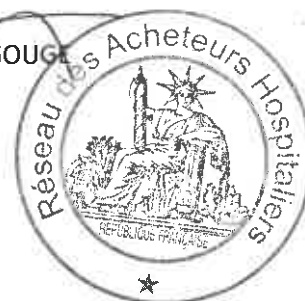
Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du **1^{er} janvier 2022** et prend fin le **31 décembre 2022**. Elle sera notifiée à chaque délégataire, ainsi qu'à l'agent comptable du GIP, et diffusée autant que de besoin, notamment au travers de sa publication sur le site internet www.resah.fr.

Fait le 14 décembre 2021 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUÉ



Décision n° 2020-04

Délégation de signature du directeur général

ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N°2019-05

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Delphine JANIN, responsable de la diffusion de l'offre
- Leslie LETAN, chargée des relations établissements
- Laura RHINAN, assistante « relations établissements »

Article 3 : PERIMETRE

Delphine JANIN, Leslie LETAN et Laura RHINAN reçoivent délégation pour signer toutes les conventions de service d'achat centralisé.

Article 4 : EFFET

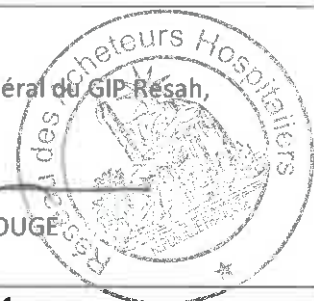
La présente délégation prend effet à compter du 2 mars 2020.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 2 mars 2020 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2021-04

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah. Elle remplace la décision n°2021-02.

Article 2 : DELEGATAIRES

- **Emmanuelle GARY, directrice des ressources humaines et des services généraux**

Article 3 : PERIMETRE

Emmanuelle GARY reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux ressources humaines, notamment les contrats de travail et leurs avenants, les conventions de mise à disposition, les décisions de fin de contrat et de licenciement, les actes relatifs à la paie et aux charges associées, les dépenses autres relatives aux ressources humaines (formations par exemple).

Elle reçoit également délégation pour signer tous les actes relatifs aux dépenses relevant des services généraux (fournitures courantes, prestations de services, frais de déplacements, ordres de mission, etc.).

Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du **1^{er} juillet 2021** et prend fin le **31 juillet 2022**. Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin, notamment au travers de sa publication sur le site internet www.resah.fr.

Fait le 1^{er} juillet 2021 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



The stamp is circular with the text 'Réseau des Acheteurs Hospitaliers' around the top edge and 'DOMINIQUE LEGOUGE SE' at the bottom. In the center, there is a heraldic emblem featuring a seated figure holding a staff, with a star above. A small star is also located at the bottom center of the stamp.